Affaire suivie par : Benoît JEAN
Tél. 01 60 76 42 23
Mél : benoit.jean@telecom-sudparis.eu

Destinataires :
Le personnel d'Institut Mines-Télécom Business School
Le personnel de Télécom SudParis

Evry, le lundi 4 octobre 2021

NOTE DE SERVICE N° SG / IMT-BS / TSP / 2021-3

Objet : Habilitation du contrôle du pass sanitaire dans le cadre des activités de l'A.S. IMT Evry.

Vu le Décret n° 2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire
Vu la Loi n° 2021-1040 du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire
Vu la note du MESRI du 5 aout 2021 sur les orientations relatives aux mesures sanitaires applicables à la rentrée universitaire 2021.
Le directeur d'Institut Mines-Télécom Business School et le directeur de Télécom SudParis décident conjointement de nommer les personnes suivantes comme habilitées à contrôler le pass sanitaire dans le cadre des activités de l'association sportive du personnel (A.S. IMT Evry) pour lesquelles le pass sanitaire est obligatoire :

- Stéphane BEGOM
- Caroline COQUET
- Frédéric CURMIN
- Stéphane DEHORS
- Benoît JEAN
- Olivier LEROY
- François PEREZ
- Miroslav SETKIC

Le site ci-dessous donne toutes les informations utiles sur le pass sanitaire et son contrôle.
https://www.francenum.gouv.fr/comprendre-le-numerique/tousanticovid-verif-professionnels-comment-utiliser-lapplication-de

Denis GUIBARD
Directeur d'Institut Mines-Télécom Business School

François DELLACHERIE
Directeur de Télécom SudParis